Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 2

Artikel: Entendu au Comptoir...
Autor: Frd.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-227635

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 28.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

El aivaît bél ai faire côte sens de rire, i voiyés qu'è n'était pe bïn dains ses penies. Enne fois â yét, an lai tchaimbre enson [9], i recontés tot an lai servainte.

— Çoli me ne ciére ren bon [10], qu'elle me diét...

... Lai dainne pueraît, en nôs veniaint révoillie, le lendemain le maitin, an lai pitiatte di djoué. Le Yâde était moue d'ïn côp de saing...

C'était ïn entresoingne que lai Moue m'aivaît envie, dains lai Fin di Tairâ. Tiaind qu'elle dgens vai mœuri, dains enne mâjon [11], an en ât aidé aivetchi d'enne faiçon o de l'âtre...

Et peus dali lai véye penopliere de Tairétche se soingné trâs frois de cheûte.)

Jules Surdez.

---

[1] ou *tirie*, tiré, ou *ritè*, couru — [2] ou *hyie â soi*, ou *hyâ-soi* — [3] ou *i riemôs* — [4] ou *ébâbi* — [5] ou *cman ïn graivet*, comme une crevette d'eau — [6] ou *â yue de* — [7] prononcer *vé* — [8] ou *fouérraidgeon*, « fourrageoir », sous la grange, entre deux étables — [9] ou *an lai tchaîmbre hâte* — [10] Littér. : Cela ne me claire rien bon — [11] ou *ïn ôtâ*.

Il avait beau feindre de rire, je vis qu'il « n'était pas bien dans ses paniers ». Une fois au lit, à la chambre haute, je racontai tout à la servante.

— Cela ne me présage rien de bon, me dit-elle...

La maîtresse pleurait, à la piquette du jour, en venant nous réveiller. Le Claude était mort d'un coup de sang...

C'était un intersigne que la Mort m'avait envoyé, dans le « Finage » du Fossé.

Quand une personne va mourir dans une maison, on en est toujours averti par un signe quelconque...

(Et puis la vieille « vannière » de Tariche se signa trois fois de suite.)

Erratum de la légende *Lo premie l'hanne*, le premier mari, parue dans le numéro du 15 septembre.

Lire : *moi qu'i lai mairie* (et non *l'ai*) ; *Mœulïn* (et non *Mouelïn*) ; *ton more* (et non *mouére*) ; *Te ne saivôs* (et non *saivâs*) ; note 10 : *réva.yin* (et non *réva.vin*) ; dans la traduction : le premier mari *de* l'Eugénie (et non *à* l'Eugénie).

Entendu au Comptoir...

Grande animation à la Cave vaudoise : le Comptoir bat son plein. Une petite coterie, attablée tout au fond de l'antre à Bacchus, discute vivement, passant en revue les faits du jour et les difficultés des temps présents. On ne semble pas être d'accord sur bien des points, surtout lorsqu'on reparle des années dites de vaches grasses, où les affaires étaient florissantes pour les uns et pénibles pour les autres.

Hausse des prix, spéculations, marché noir, rationnement et contrôle, tout cela est commenté fort différemment suivant que l'on est producteur ou consommateur. Dans le jeu de la discussion, un quidam, se disant particulièrement bien renseigné, affirme imprudemment que ce sont les paysans qui ont fait les meilleures affaires durant la dernière guerre, preuve en soit les maisons cossues qui ont poussé à la campagne comme des champignons et les magnifiques dépendances dont celles-ci ont été agrémentées. Et puis, ajoute notre huluberlu, il y a maintenant, presque dans chaque ménage de paysan, un piano (il n'a toutefois pas spécifié de quel genre !) sinon un gros poste de radio...

Immédiatement, les protestations fusent, aussi nombreuses que véhémentes, puis quelqu'un d'ajouter :

— Alors, et les vignerons ?

Jean-Louis, qui n'a pas l'habitude de garder sa langue dans sa poche, se lève :

— Je ne crois pas qu'il y a tant de ces paysans qui ont pu s'acheter un piano... Du reste, ça ne me regarde pas... Quant aux vignerons, j'en connais qui ont tout juste eu de quoi s'offrir une musique à bouche pour faire tourner leur monde après vendanges !

Frd.